



**Fédération Meurthe et Mosellane pour la Promotion
de l'Environnement et du Cadre de Vie**

65 Rue Léonard BOURCIER – 54 000 NANCY
Tél.06.86.05.04.31. rrflore54@wanadoo.fr www.flore54.org/

Nancy le 6 octobre 2016

Objet :

Dossier Classement du Massif
Forestier de Haye en Forêt de Protection

Madame l'élue, Monsieur l'élue,

Au nom des structures associatives désignée en bas du document joint,
à l'initiative de la demande du classement du Massif Forestier en « Forêt de
Protection » le 04 octobre 2006, veuillez trouver copie du courrier adressée
à Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle afin d'obtenir des informations
et des engagements précis sur le classement du Massif Forestier.

Nous ne doutons pas que vous vous associerez à notre démarche, que vous
interviendrez et ferez les démarches utiles pour obtenir la pleine réussite de ce
projet collectif, attendus par bon nombre de nos concitoyens.

Restant à votre disposition, recevez nos respectueuses et cordiales salutations

Pour les trois associations à l'origine de l'action
Raynald RIGOLOT – Président de FLORE 54